

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial)	Marque de fabrication CLAYSON	Type 8080	Fiche d'homologation N° CH 5178 17
---	----------------------------------	--------------	---------------------------------------

Constructeur SPERRY RAND BELGIUM N.V., B-8210 Zedelgem (B)
 Identification "8080" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constr. à l'avant, à droite sur le cadre de la plateforme du poste de commande
 N° du châssis à droite, à l'arrière latéralement sur le longeron, au-dessus de l'essieu arrière
 Ident. du moteur "OM 401" sur plaquette derrière la pompe à eau
 Importateur princ. R. GRUNDER & CIE SA, 1217 Meyrin / Filiale: 6287 Aesch / LU
 Véhicule homologué 4 103 092 Signes fixes dans code du type 8080

Chassis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction hydrostatique, assistance hydraulique, sur roues AR
 Transmission entraînement hydrostatique et boîte mécanique
 Nombre de vitesses 4 sans paliers Entraînement sur roues avant
 Frein de service hydraulique, à disques, sur les arbres ritzel resp. sur les roues avant;
 frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage mécanique, à disques, sur les arbres ritzel resp. sur les roues avant
 Frein auxiliaire identique au frein auxiliaire
 Frein d'arrêt
 Ralentisseur
 Contrôle 2 circ.

Moteur
 Marque MERCEDES Type OM 401
 Construction V Temps 4
 Carburant D Position au centre
 Refroidiss. eau Nombre cylindr. 6
 Alésage 125 Course 130
 Cylindrée 9567 CV-impôt 48,72
 Puissance en CV 135 kW à U/min 2430
 (184 CV/DIN)
 Bruit à proximité 101,5 dB/A à U/min 2550 **
 Silencieux 1 = 710 x Ø 228 mm ***
 Mesure des gaz BOSCH noircissement 3,1 (70 µ) Bacharach 2,5

Carrosserie moissonneuse-batteuse +)
 Nombre de portes - Indic. vit. -
 Ceintures sécurité - Rétroviseur gauche + droite
 Cale 1 = 430x190x240mm Attelage AR = à broche
 Antivol -
 Nombre de places 1 av centre ar
 Dimensions int. ext.
 Longueur 7370 Empattements 3525 /
 Largeur 3400
 Hauteur 3850 Voies av 2780 ar 2550
 Porte à faux lat. 1815 Voies av ar
 av 2030 Braquage g 14400 d 14400
 Distance volant - vers l'avant du véhicule

Poids
 avant 5010 arrière 2820 total 7830
 Poids à vide 5010 2820 7830
 Charge utile 5010 2820 7830
 Poids total 5500 3250 8450
 Garantie fabr. 23,1 - 30 13,0/65 - 18 (Variantes ++)
 Dimens. pneus 10 / 1,4 8 / 2,4 voir
 Ply / bar 7490 3230 remarques)
 Charge pour V max 25 25

Garantie poids remorquable avec frein
 Garantie poids remorquable sans frein
 Garantie poids de l'ensemble
 Poids remorquable testé
 Vitesse maximale selon le constructeur 20 km/h
 Vitesse maximale testée 20 km/h

Équipement	§)	
Feux de route	CR	(E)
Feux de croisement	CR	(E)
Feux de position	A	(E)
Feux rouges	R-SI	(E)
Feux stop		
Clignoteurs	av	lat. 4 (E)
Catadioptres	av	I (E)
Feux de gabarit	av	
Feux complément.	feu orange HELLA CH 1 1260 03/04	
	2 lampes de travail	
Essuie-glace	avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	HELLA CH 5 0201 04	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)	
Marque et type	CLAYSON	8080
Homologation N°	CH	5178 17
Carrosserie	moissonneuse-batteuse	
Places	total 1	avant 1
Poids à vide	7830	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 48,72
Poids total	7830	Cylindrée 9567

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : largeur 3400 mm.
- ***) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = V-max, M4 = 86 dB/A.
- ***) Insonorisation : couvercle sur le moteur hydraulique à gauche et couvercle du moteur revêtus de matière absorbante; revêtement en tôle à droite latéralement sur l'entrée d'air pour le moteur.
- +) Carrosserie : livrable sur demande avec cabine fermée (essuie-glace, dégivreur, sortie de secours doivent être contrôlés).
- ++) Variante de pneus : AV = 18.4 - 30 12 PR charge 6360 (2,3) V-max. 30 km/h.
23.1 - 26 12 PR 7220 (1,7) 25 km/h
AR = 16.0/70-20 8 PR 6030 (2,5) 25 km/h
- §) Équipement : la largeur et les voies peuvent varier selon les pneus et les jantes; la distance des feux du bord latéral doit être contrôlée;
la hauteur des feux de croisement et de position et des clignoteurs est admise pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation noir/jaune: l'arrière du véhicule; les supports des feux AR; tôle recouvrant la fixation de la table de coupe;
- 138 - protection : sur la fixation de la table de coupe;
- 139 - doit être enlevée : la table de coupe;
- 141 - doivent être assurées : l'échelle doit être remontée, la cheminée de vidange doit être repliée.

Lieu et date de l'homologation Zedelgem, 03.-07.04.78

Homologation fédérale des types de véhicules